



## RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS HENRY JACQUES LE MÊME

### *HISTORIQUE*

**2008**

Réforme de l'école primaire « loi Darcos », semaine de quatre jours avec suppression du samedi matin et passage de 27 heures d'enseignement hebdomadaire à 24 heures.

**2014**

Loi de refondation de l'école « loi Peillon » organisation de la semaine scolaire sur neuf demi-journées avec maintien de 24 heures d'enseignement hebdomadaire. Répartition des apprentissages fondamentaux sur cinq matinées. Obligation de mettre en place des TAP (temps d'activités périscolaires).

**2017**

Décret relatif aux dérogations à l'organisation scolaire « Loi Blanquer ». Pour accompagner la réforme des rythmes scolaires, la ville de Megève a apporté son soutien pendant 8 ans afin de mettre en place des activités périscolaires de qualité et offrir un cadre de vie permettant la réussite éducative et scolaire. Elle a fait partager les valeurs du Projet Educatif de Territoire sur les différents temps de vie de l'enfant en lui donnant accès à davantage de culture, de savoirs, de pratique sportive tout en réduisant l'inégalité sociale. Demain il s'agira de prolonger ce PEDT avec l'activité périscolaire du mercredi matin et un temps scolaire réparti sur 8 demi-journées.

# **CE QUI VA CHANGER À LA RENTRÉE 2021-2022**

- o Pas de rentrée anticipée fin août,
- o Une rentrée en septembre correspondant au calendrier scolaire,
- o Pas d'école le mercredi matin,
- o Ouverture du périscolaire à Meg'loisirs sur toute la journée du mercredi avec plusieurs formules,
- o Une semaine de 4 jours,
- o Une journée scolaire d'enseignement jusqu'à 16h,
- o Un après-midi scolaire plus long avec deux séances d'apprentissage,
- o Une pause déjeuner d'une heure trente,
- o Temps libres de 16h à 16h30 pour les élèves qui sont en attente du bus, du périscolaire et de l'extra-scolaire à l'école,
- o Des activités extra-scolaires payantes à partir de 16h45 au Palais et 16h30 à l'école.

## **LES OBJECTIFS POUR L'ENFANT**

- o Bien-être & bienveillance,
- o Épanouissement & créativité,
- o Autonomie & Socialisation.

## **DES ENJEUX POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENFANTS ET DES FAMILLES**

- o Activités périscolaires proposées le mercredi matin,
- o Des activités extra-scolaires proposées le mercredi matin,
- o Navettes payantes pour acheminer les enfants vers leurs activités,
- o Tarification à l'heure pour le périscolaire à partir de 16h30.